

COMPTE RENDU DE SEANCE COMITE SYNDICAL DU 02 FEVRIER 2011

Délégués	66	En exercice	66	
Présents	37	Pouvoirs	3	Suffrages exprimés 40

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Secteur Eyrieux Doux s'est réuni le 02 février 2011 à la suite de la convocation adressée le 21 janvier 2011

PRESENTS

ARNAUD Emile - AUFFEVRE Eric - BARRES Gilles - CASTERMANT Tony - CHANAL Emile - CHARRE Didier - COULOMB Michel - CROS Pierre - D'ANNUNZIO Marie-Thérèse - DEBARD Marie-Rose - FAYARD Daniel - FERRIER Claude - FISCHER Sabine - FOUREZON André - IMBERT Sandrine - JOUANARD Sébastien - JOUVE André - JULIEN René - KARBOWY Isabelle - LOUIS Marie-Thérèse - MAÇON Robert - MARIJON Gérard - MARTIN Claude - MICHELAS Jean - MOULIN Michel - NEBOIT Edouard - PLANTIER Jean-Luc - SABY Christophe - SOULAGEON Pierrette - TERRAS Marie-Noëlle - TERRAS Véronique - - VIRUEGA Cécile - VIALLE Lucien - VIGNAL Jérôme - VOLLE Marcel - VOLLE Myriam - WOJCIESZKO Raymonde

ABSENTS REPRESENTES

Karine BROSSE représenté par Michel COULOMB
Catherine LEGROUX représenté par Marcel VOLLE
Bernard MOISSON représenté par Pierre CROS

ABSENTS non REPRESENTES

BACQUELOT Anne-Laure - BLANCHIN André - BOURDELY Robert - CARVALHO Avelino - CHAMBLARD Chantal - CHAPUS Paulette - CHAUSSINAND Didier - CHAUVY Alain - DORNE Thierry - ETTWILLER Catherine - FAURE Catherine - FLUCHAIRE Alain - HELMSTETTER Ernest - HERRERO Jean - JACQUOT Jacqueline - LAUTROU Lucile - LEGROUX Catherine - MARION Bruno - - PEYRET Joël - PRAMAYON Jean-Pascal - QUINCY Franck - REYNE Jacky - ROCHETTE Bernard - ROSTAIND Françoise - SANIEL Gérard - TACONNET Robert - TALLARON René -

PRESENTS ES-QUALITE

André BEAL - François PONCE - Séverine CHABAL

SECRETAIRE DE SEANCE

M. FOUREZON André, assisté de Mlle Séverine CHABAL

Pierre CROS, Président, ouvre la séance à 18h10.
Il demande à Mademoiselle CHABAL de procéder à l'appel des délégués.
Il constate que le quorum est atteint pour cette séance.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET GENERAL

Délibération N°01/2011

Monsieur le Président laisse la présidence à Monsieur André FOUREZON qui donne la parole à Monsieur BEAL (trésorier) pour présenter le Compte Administratif 2010 (voir les annexes 1 et 2).

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		194 486.40 €		88 998.99 €
Opération de l'exercice	1 787 244.09	1 806 530.00	377 681.97 €	388 719.74 €
Totaux		2 001 016.40		477 718.73 €
Résultats		213 772.31 €		100 036.76 €
	Besoin de financement		0.00 €	
	Excédent de financement			100 036.76 €
		Reste à réaliser	84 625.00 €	
	Excédent total de financement			15 411.76 €
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			0.00 €	Au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé
			213 772.31 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

Monsieur le Trésorier présente une analyse du Budget Général : capacité d'autofinancement brute et nette, coefficient d'autofinancement, fond de roulement,... (voir annexe 13) et précise que le SICTOMSED a une situation financière correcte et bien équilibrée.

Madame DEBARD demande à quoi correspond le chapitre 78 : produits exceptionnels
Mademoiselle CHABAL répond que ce chapitre englobe des remboursements de l'assurance ainsi que le montant de la vente du camion (BOM 4662PS07).

Monsieur le Vice-Président propose d'affecter :

- ❖ 213 772.31 € en fonctionnement au compte 002 – Excédent de fonctionnement

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le Compte Administratif 2010 comme défini ci-dessus,**
- **D'approuver l'affectation des résultats de la façon suivante :**
 - **excédent de fonctionnement reporté de 213 772.31 € au compte 002**
 - **solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 100 036.76 € au compte 001**

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET ANNEXE

Délibération N°02/2011

Monsieur le Président laisse la présidence à Monsieur André FOUREZON qui donne la parole à Monsieur BEAL (trésorier) pour présenter le Compte Administratif 2010 (voir les annexes 3 et 4).

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			781.28 €	
Opération de l'exercice	340 711.76 €	361 058.77 €	63 662.02	57 885.59 €
Totaux	340 711.76 €	361 058.77 €	64 443.30 €	57 885.59 €
Résultats		20 347.01 €		

Besoin de financement	6 557.71 €	
Excédent de financement		
Reste à réaliser	1 300.00 €	
Besoin de financement	7 857.71 €	
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de	7 857.71 €	Au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé
	12 489.30 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

Monsieur le Vice-Président propose d'affecter :

- ❖ 7 857.71 € en investissement au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le Compte Administratif 2010 comme défini ci-dessus,**
- **D'approuver l'affectation des résultats de la façon suivante :**
 - **excédent de fonctionnement capitalisé de 7 857.71 € au compte 1068**
 - **excédent de fonctionnement reporté de 12 489.30 € au compte 002**
 - **solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 6 557.71 € au compte 001**

3. COMPTE DE GESTION 2010 – BUDGET GENERAL

Délibération N°03/2011

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Trésorier qui explique que le compte de gestion est identique au compte administratif.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le compte de gestion 2010.**

4. COMPTE DE GESTION 2010 – BUDGET ANNEXE

Délibération N°04/2011

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Trésorier qui explique que le compte de gestion est identique au compte administratif.